

Bilan après quatre ans: les objectifs d'Energie 2000 peuvent être atteints

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **121 (1995)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-78590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bilan après quatre ans: les objectifs d'Energie 2000 peuvent être atteints

Pour autant que la politique actuelle soit activement poursuivie, les objectifs fixés par Energie 2000 pourront être atteints. Comme l'a déclaré le conseiller fédéral Adolf Ogi lors de la quatrième conférence annuelle consacrée au programme en septembre dernier, la Suisse est capable de stabiliser ses rejets de CO₂ à leur niveau de 1990. Conformément aux prévisions, il est également possible d'atténuer nettement la progression de la demande d'électricité et les énergies renouvelables gagnent du terrain.

Rappelons qu'Energie 2000 est la réponse du Conseil fédéral au scrutin du 23 septembre 1990, où le peuple avait adopté l'article constitutionnel sur l'énergie ainsi que l'initiative pour un moratoire nucléaire, tandis que l'initiative en faveur d'un abandon du nucléaire était rejetée.

La tendance aux économies d'énergie s'est renforcée

Le quatrième rapport annuel s'intitule «Energie 2000, le vent en poupe». Les analyses faites à l'aide de modèles le confirment: la tendance à économiser l'énergie et à en faire un usage rationnel s'est renforcée en 1993, surtout dans les ménages et les entreprises de services. Dans l'industrie, la volonté de rationaliser la consommation énergétique ne date pas d'hier et elle se maintient.

Les nouvelles perspectives énergétiques élaborées par l'OFEN montrent que les objectifs du programme pour l'an 2000 pourront être atteints. Au-delà de cette date, il sera toutefois plus difficile de s'y tenir. Certes la réduction des rejets de CO₂ s'impose, mais elle ne sera possible que si la loi sur l'énergie et la taxe sur le CO₂ entrent rapidement dans les faits. En outre, les modèles prospectifs mis en oeuvre indiquent que, même dans ces conditions, la demande

Objectifs d'Energie 2000

Le programme *Energie 2000* s'inspire de ce que la politique énergétique doit contribuer de manière accrue à la protection de l'environnement, d'où une série d'objectifs quantitatifs clairs.

1. Stabiliser la consommation d'énergies fossiles et, du même coup, leurs rejets de CO₂ d'ici l'an 2000 au niveau atteint en 1990, puis réduire leur consommation.
2. Atténuer progressivement, au cours des années 90, la croissance de la demande d'électricité, puis la stabiliser vers l'an 2000.
3. Faire en sorte qu'en l'an 2000, les énergies renouvelables fournissent davantage d'électricité et de chaleur (respectivement + 0,5% et + 3%).
4. Développer, pour la fin du siècle, la production hydraulique de 5% et celle des centrales nucléaires existantes de 10%.

Ces objectifs impliquent d'une part des actions volontaires, de l'autre des conditions cadres étatiques appropriées. L'innovation réside dans le fait que les autorités ne se contentent pas de s'entretenir avec les organisations intéressées sur de grands programmes, mais que la réalisation de mesures concrètes émane d'une recherche commune.

d'électricité ne pourra pas être stabilisée après l'an 2000.

Quelques exemples

Le quatrième rapport annuel cite des centaines d'actions et de projets réalisés volontairement à l'enseigne d'*Energie 2000*. Certaines filiales de Coop sont par exemple mentionnées pour avoir déjà atteint des résultats supérieurs aux objectifs du programme en ce qui concerne les combustibles fossiles. De leur côté, les PTT et les EPF ont réduit de 10% leur consommation de mazout et de gaz en 1993. Quant à la réhabilitation du bâtiment de la CNA à Bâle, elle a permis une diminution de 39% de la consommation d'électricité, malgré une sensible augmentation de la surface des bureaux. Selon le chef du DFTCE, il reste donc, en Suisse, d'importants potentiels d'économies dont l'exploitation serait rentable sur le plan financier également.

Renforcer les mesures volontaires: la réponse à l'épuisement des ressources légales

Des valeurs cibles ont été adoptées pour les principales catégo-

ries d'appareils ménagers et de bureau; d'autres prévaudront sous peu pour les véhicules à moteur. La Confédération aura alors tiré parti de toutes ses attributions légales. Aussi faut-il lancer des actions volontaires sur une large échelle pour obtenir des effets supplémentaires à brève échéance. Dans cette optique, le programme a été systématiquement organisé en huit secteurs pour correspondre aux orientations du marché.

L'ouverture au dialogue, une chance

Le directeur du programme *Energie 2000*, M. Hans-Luzius Schmid, a relevé l'importance et le caractère fascinant pris par le dialogue avec les multiples acteurs de la politique énergétique. Il constate que là où l'échange s'instaure, des solutions admissibles pour tous finissent par être trouvées.

Ainsi notamment, le groupe de conciliation «Forces hydrauliques» analyse les possibilités de développement existant encore en Suisse, tout en cherchant à satisfaire à la fois aux impératifs de l'écologie et à ceux de l'économie énergétique. De son côté, le groupe de conci-

liation «Lignes à haute tension» prépare un plan national de ces lignes avec des méthodes d'accélération des procédures relatives à leur réalisation. Enfin, les entretiens dits de Rickenbacher réunissent les tenants d'opinions politiques divergentes pour discuter des perspectives énergétiques qui s'ouvriront à l'aube du siècle prochain.

L'orateur a rappelé que des entretiens se poursuivent également à l'échelon international: *Energie 2000* est compatible avec le *Programme énergétique international*, avec les conventions sur le climat de la planète et avec les efforts déployés par l'UE. Il a encore affirmé que le programme suisse convient non seulement au pays, mais qu'il est de surcroît nécessaire pour lui assurer durablement un approvisionnement énergétique sûr, économique et peu polluant. Enfin, il a fait observer que le programme crée des emplois dans les branches prometteuses qui s'occupent de l'usage rationnel de l'énergie et des sources d'énergie renouvelable.

Petites mesures, grands effets

Pour donner une idée de l'efficacité des mesures adoptées, M. Schmid a mentionné les valeurs cibles pour photocopieurs, imprimantes, magnétoscopes et téléviseurs, dont l'entrée en vigueur a été fixée au 15 septembre 1994: elles permettront d'économiser 300 millions de kWh par année, ce qui correspond à la consommation électrique d'une ville comme Fribourg.

Dans les transports également, le potentiel d'économies demeure important. Ainsi, la gestion des transports dans trois localités étudiées - Davos, Münsingen et Zoug - se traduirait par 8 à 16% d'économies. Zoug souhaite en particulier lancer une opération qui combinerait l'entrée aux matches de hockey avec un billet

L'expérience des entreprises

Des entreprises du secteur privé mènent des projets correspondants à *Energie 2000*, dont voici trois exemples.

D'ici à l'an 2000, les *cimenteries suisses* veulent remplacer les trois quarts de leur consommation de charbon et d'huile lourde par des déchets et des agents renouvelables. L'énergie fossile ainsi économisée suffirait à chauffer 175 000 appartements, soit approximativement l'équivalent du canton du Tessin, de St-Gall ou de Genève. *L'Union de Banques Suisses* a décidé de réduire sa consommation d'électricité de 40% entre 1990 et l'an 2000. Quant à la consommation de mazout, de gaz et de charbon, elle devrait reculer de 15%. Le groupe a d'ores et déjà réduit de 9,3 millions de francs ses dépenses annuelles d'énergie.

La firme *Walter Rentsch SA (bureautique)* recommande activement à ses clients d'économiser l'électricité. Elle y contribue en distribuant des horloges-mères et en modifiant à sa façon des appareils de série afin d'en réduire la consommation. En outre, les chauffeurs de ses 360 véhicules de service ont tous participé à un cours d'une journée destiné à promouvoir la conduite en douceur; la consommation d'essence a alors reculé de 6%, et le nombre d'accidents de 35%! Enfin, en 1993, la firme a pu réduire sa propre consommation d'électricité de 13% grâce à des interventions modestes telles que l'arrêt des appareils non utilisés et la pose d'ampoules économes en énergie.

de bus; cela permettra d'économiser l'équivalent de la consommation hivernale d'énergie de toute la patinoire et de ses équipements annexes.

Ce quatrième rapport annuel *Energie 2000* peut être obtenu en écrivant à l'OCFIM, 3000 Berne, N° de commande 805.063.4 f

